

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Suivant les articles 6 et 7 des statuts constitutifs :

### Article 6 – Apports

Les soussignés font apport et versent à la société, à savoir :

<b>ASTONNE</b> apporte à la société la somme de SAS immatriculée au RCS de Paris sous le N°509 938 932 Siège social : 25 rue de Ponthieu 75008 PARIS Représenté par son Président, Laurent LAMMENS	100,00 euros.
<b>VROUM</b> apporte à la société la somme de SASU immatriculée au RCS de Paris sous le N°939 153 417 Siège social : 50 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS Représenté par son Président, Hugo ESPOSITO	300,00 euros.
<b>OCTO INVEST</b> apporte à la société la somme de SASU immatriculée au RCS de Paris sous le N°935 274 308 Siège social : 50 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS Représenté par son Président, Hugo LAMMENS	600,00 euros.
<b>Total égal au capital social de</b>	<b>1 000,00 euros.</b>

Ces apports ont été déposés le 13 mars 2025 auprès de la banque BNP PARIBAS – Centre d’Affaires et de Conseil aux Entrepreneurs Immeuble le Futura, 23 place de Wicklow 78170 Montigny-le-Bretonneux.


### Article 7 – Capital social

Le capital social est fixé à mille euros (1 000 €), divisé en 1 000 actions de 1 € valeur nominale chacune, de même catégorie, entièrement libérées. Les actions sont attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante :

<b>ASTONNE</b> apporte à la société la somme de SAS immatriculée au RCS de Paris sous le N°509 938 932 Siège social : 25 rue de Ponthieu 75008 PARIS Représenté par son Président, Laurent LAMMENS	100,00 actions.
<b>VROUM</b> apporte à la société la somme de SASU immatriculée au RCS de Paris sous le N°939 153 417 Siège social : 50 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS Représenté par son Président, Hugo ESPOSITO	300,00 actions.
<b>OCTO INVEST</b> apporte à la société la somme de SASU immatriculée au RCS de Paris sous le N°935 274 308 Siège social : 50 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS Représenté par son Président, Hugo LAMMENS	600,00 actions.
<b>Total égal au capital social de</b>	<b>1 000,00 actions.</b>

Les soussignés déclarent que toutes les actions, représentant le capital social de la Société leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus, correspondant à leurs apports respectifs.

Fait pour valoir ce que de droit, le 21 mars 2025

 certifié conforme à l'original  
le 21 mars 2025